

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE375

présenté par
Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 6

À l'alinéa 11, après le mot :

« comité »,

insérer les mots :

« de massif ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.